

Les instances et espaces entre acteurs mis en place sur les territoires LEADER

Pourquoi cette session ?

Le maintien de la mobilisation, dans la durée, des membres des comités de programmation est un enjeu réel sur les territoires LEADER. C'est un des enjeux repérés par Cap Rural auprès des équipes techniques des 30 territoires LEADER de Rhône-Alpes, lors de rencontres menées au cours de l'été 2016 visant à identifier leurs besoins, difficultés et questionnements actuels.

Cette session permettra de proposer quelques pistes de solution, en abordant, tout au long des deux journées :

- Le fonctionnement des instances et espaces entre acteurs mis en place afin d'optimiser le fonctionnement du programme LEADER
- L'animation du comité de programmation LEADER
- La mise en place et l'animation de groupes de travail spécifiques évaluation et coopération

Une session pour qui ?

- Vous êtes agent de développement d'un programme LEADER
- Vous êtes responsable d'une structure portant un programme LEADER

Eventuellement, en cas de demande :

- Vous êtes membre d'un comité de programmation

Programme

Le programme sera adapté en fonction des besoins spécifiques des participants. La session sera construite sous forme d'alternance d'apports théoriques, d'échanges de pratiques et d'exercices de facilitation. Un panel d'outils d'animation participatifs sera également proposé tout au long de la session.

Le 29 novembre 2016 de 9h à 17h30

- Diagnostic à partir d'un état des lieux (Quelles difficultés rencontrées, réussites et sources de satisfaction ?)
- Cartographie et échanges sur les instances et espaces entre acteurs mis en place sur les territoires LEADER (quelles fonctions clés dans LEADER ? Quels espaces au cours de la vie du dossier du porteur de projet et autres instances thématiques ? Quelle articulation ?)
- Retour de l'enquête proposée par Cap Rural sur les instances actuellement mises en place sur les territoires
- La charte de conflit d'intérêt, présenté par le GAL du Pays d'Ajaccio

Le 30 novembre 2016, de 9h à 17h

- Poursuite des problématiques de la veille, au besoin
- Construire et animer un comité de programmation (Comment être efficace ? Quelles techniques d'animation en lien avec l'outil grille de sélection ?)
- Penser les groupes de travail « Coopération » et « Evaluation » (Comment les construire ? Quelles modalités de fonctionnement ? Quels liens avec le comité de programmation ? ...)

Tout au long de la session et selon les besoins, des apports et échanges seront proposés sur : qu'est-ce qu'un groupe ? Quel est le rôle de l'animateur ? Comment co-animer avec un président de comité de programmation ? Comment prendre une décision ? Comment gérer les jeux d'acteurs ?

Intervenants

Une co-animation :

- **Catherine Boiteux**, formatrice indépendante. Après avoir exercé des métiers du développement local, elle forme et accompagne les personnes et les équipes à l'émergence et à la conduite de projet
- **Marine Rouhouse**, chargée de mission Europe et développement rural à Cap Rural
- Echange d'expériences avec le GAL Pays d'Ajaccio (Corse)

En pratique

- 2 jours : **29 novembre de 9h à 17h30** et **30 novembre 2016 de 9h à 17h** à Valence (26)
- 16 participants : date limite d'inscription **avant le 18 novembre 2016**
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Marine Rouhouse, 04 72 72 49 76/ 06 77 83 12 76, europévral@caprural.org